



Nos propositions pour la santé

LA SANTÉ ACCESSIBLE POUR TOUS C'EST POSSIBLE



Le PS propose la limitation des dépassements d'honoraires et la rémunération des médecins au forfait pour mieux prendre en compte la prévention et l'accueil des patients ; l'incitation à l'installation des jeunes médecins dans les zones de santé prioritaires.



Plus de propositions sur parti-socialiste.fr/lePSpropose



Realisez une application de reconnaissance de code-barre sur votre Smartphone et scannez le code ci-dessus pour découvrir toutes les propositions du PS.

Marisol Touraine, Secrétaire nationale à la santé et à la Sécurité sociale

« Pour les socialistes, la question centrale est celle de l'égalité d'accès aux soins. Les déserts médicaux grandissent ; de plus en plus de personnes doivent renoncer aux soins pour des raisons financières. Entre la franchise médicale, le déremboursement des médicaments et l'augmentation du forfait hospitalier, le résultat est là : pour les soins courants, les Français ne sont plus pris en charge qu'à hauteur d'un peu plus de 50 %. De fait, le désengagement de la Sécurité sociale est particulièrement préoccupant. Pour nous, il est prioritaire de réaffirmer le caractère solidaire des politiques de santé, de dire notre refus du transfert actuel vers une prise en charge privée.

Le PS propose de revoir le fonctionnement de la médecine libérale afin de mieux accompagner les demandes des jeunes professionnels et de mieux répondre aux attentes de la population. Pour cela, nous préconisons que les jeunes médecins puissent travailler dans des maisons de santé pluridisciplinaires, qu'ils soient incités à s'installer dans des zones dites difficiles. Nous souhaitons assurer une meilleure articulation entre hôpital et médecine de ville. Nous préconisons également de lutter contre le dépassement d'honoraires des médecins de ville et d'instaurer une rémunération au forfait qui, seule, peut permettre de faire des actions de prévention un des piliers de notre politique de santé. »

« Ce sont toutes ces mesures qui nous permettront de mieux répondre aux préoccupations des Français en matière de santé et de conforter notre système de soins. »